



SOUS-PREFECTURE DE RIOM

Comité de pilotage du Site Natura 2000 FR8301037 «MARAIS SALE DE SAINT BEAUZIRE» Réunion du 26 avril 2018

La réunion est présidée par M. le sous-préfet de Riom, Monsieur Franck BOULANJON

Sont présents

Franck BOULANJON	Sous-préfecture (sous-préfet)	franck.boulanjon@puy-de-dome.gouv.fr
Michel CHABRIER	Mairie de St-Beauzire	michel.chabrier@free.fr
Stéphane CORDONNIER	CEN Auvergne	stephane.cordonnier@cen-auvergne.fr
Bérengère GROSBETY	Fédération de chasse 63	berangere.fdc63@laposte.net
Fabien LENORMAND	Jeunes Agriculteurs 63	f.lenormand@gmail.com
Elodie LEGAND	Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans	e.legand@rlv.eu
Bertrand WOJTKO	DDT 63	bertrand.wojtko@puy-de-dome.gouv.fr

Se sont Excusés :

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes	Pôle Politique de la Nature
Société autoroutière APRR	Jérôme CHAVARIN
FDEN 63	



M. le sous-préfet organise un tour de table puis donne la parole au CEN Auvergne, animateur du site retenu sur la période 2018-2020. Le CEN présente l'ordre du jour : Travaux de gestion, études, communication et concertation.

Les actions se sont déroulées comme prévues lors du dernier comité de pilotage. Les thèmes suivants ont fait l'objet de discussions ou de précisions :

Concertation sur la restauration du Rif et la connexion entre les zones humides

Le comité de pilotage valide la proposition de prioriser les actions sur la diminution de la pollution du Rif.

Deux points noirs sont identifiés par le CEN :

- au niveau de l'urbanisme de Pompignat et des eaux usées : Si l'AFB était intervenu il y a 6-7ans pour un débordement d'un déversoir du réseau d'assainissement, elle n'a pas eu de nouveau signalement depuis...
- et au niveau du collecteur de la ZAC de Ladoux (ensembles des 200-300 entreprises) après l'usine Michelin vers la voie ferrée qui débouche en aval des pistes de Ladoux.

Dans la traversée des pistes de Ladoux, la qualité de l'eau s'améliore temporairement.

Précisions apportées post CoPil par la DDT et l'AFB :

Il n'existe pas à ce jour d'assainissement collectif au niveau de la zone de Ladoux. En 2014 le schéma Directeur d'Assainissement de la commune de Cébazat prévoyait le raccordement de la zone de Ladoux à la STEP des 3 rivières. En octobre 2016 les comptes rendus des conseils communautaires évoquent le sujet sans prévoir de programme de travaux. Depuis Clermont Auvergne Métropole (CAM) a repris la compétence. Malgré plusieurs relances de la CAM par la DDT depuis novembre 2017, aucun calendrier de réalisation des travaux n'est à ce jour communiqué.

Le projet de restauration des berges et de la hauteur d'eau du Rif présente une mauvaise faisabilité car il y a trop de contraintes, ce projet est abandonné.

La compétence GEMAPI sur la partie aval du Rif est en cours de discussion entre les trois communautés de communes concernées (Riom Limagne et Volcans ; Plaine Limagne ; Combrailles, Sioule et Morge). Soit l'une de ces collectivités en prendra le pilotage, soit une structure spécifique sera créée. La remontée d'action à intégrer au contrat territorial sera possible.

Pour la partie amont du Rif (Auvergne Clermont Métropole – secteur Châteaugay, Ménérol et Gerzat), le Rif n'est pas identifié à ce jour comme une priorité.

Plante exotique envahissante : Le Sénéçon du cap

Le dossier technique est prêt mais l'instruction des contrats se heurte à des difficultés administratives (règles de financement instables, paiement non opérationnel), en partie liée à la fusion des régions et à une gestion différente des PDR entre la partie Auvergne et la partie Rhône-Alpes. Monsieur le sous-préfet précise que ce problème se rencontre également dans d'autres dossiers portés par des collectivités et il se traduit par des retards dans le versement des subventions, mais qu'il serait dommage de renoncer à ces financements qui finissent par être versés. Le CEN précise que pour une association, cela représente une avance de trésorerie qui s'accumule sur plusieurs années et qui concernent d'autres contrats Natura 2000 déjà engagés. Cette avance de trésorerie devient telle qu'il est difficile de porter de nouveaux contrats. Le comité de pilotage propose donc de reporter le contrat d'un an avec deux hypothèses de déblocage de la situation :

- Déblocage des modalités de paiement des contrats cofinancés par du FEADER.
- Prise en charge des contrats avec une part Etat à 100% (absence de FEADER).

Sur ce dernier point, la DDT précise que cela nécessite une concertation avec la DREAL car la priorité est de financer l'animation des sites avant les contrats.

Déchets

En 2017, le site a été utilisé comme toilette publique, a priori en lien avec l'installation d'un campement de gens du voyage vers le biopôle (hors zone prévue pour leur accueil). A l'automne 2017, un fossé a été creusé pour éviter cette installation. Début 2018, il y a moins de déchets. Sur la commune de St-Beauzire, ce problème a concerné principalement la zone Natura 2000. Mais à l'échelle de la communauté de communes, cela existe ailleurs avec parfois des dépôts supplémentaires de déchets volumineux (pneus...) ; dans ce cas les élus mobilisent des entreprises spécialisées de nettoyage.

Chasse

Les populations de lapins ne posent plus de problème majeur sur les cultures mais les lièvres sont assez abondants, de même que les ragondins. Les pousses de blé d'hiver sont parfois bien

mangées et cette culture n'est pas conseillé dans ce secteur. La chasse et la régulation de ces espèces est sous la responsabilité de l'association de chasse locale.
La partie Ouest du site est chassable alors que la partie Est ne l'est pas.

Divers

Une évaluation de la pollution de liée à l'autoroute est envisagée dans un futur plus ou moins proche même si cette action n'est pas inscrite dans le DocOb.

En 2017 le pompage pour les pistes Michelin (65000 m³) contre 20 000 m³ d'autres années n'a pas eu d'impacts sur le niveau de la nappe du marais.

Le suivi de la végétalisation se poursuit : 3 espèces sont en baisse à priori à cause du manque de pluviométrie sur les étés précédents.

Génomes des plantains d'Auvergne

Un partenariat CBNMC (Conservatoire Botanique National du Massif Central) – INRA (Institut National de Recherche Agronomiques) – MICHELIN (participation au financement) est en cours. L'INRA est en cours d'analyse des génomes du plantain auvergnat présent sur le site : ceci afin d'identifier si le plantain auvergnat présente ou pas des particularités génétiques par rapport celui implanté sur la côte atlantique.

Un article scientifique sera rédigé dans une revue locale.

Communication

Le comité propose d'améliorer la communication envers les écoles.

Pour une bonne diffusion locale de l'information, il est préférable de passer par M.Chabrier qui transmettra à l'élue de la commune en charge du lien avec les écoles.

Pour une meilleure intégration dans les projets pédagogiques, il est conseillé d'associer le réseau d'animateur (CREEA) travaillant avec la communauté de communes Riom, Limagne et volcans. Ce réseau était mobilisé anciennement uniquement sur la communauté de communes Volvic, sources et Volcan mais des discussions sont en cours pour étudier son développement sur les autres communes.

Il faudra aussi contacter le réseau des Inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) et des conseillers pédagogiques de l'État. Monsieur le sous-préfet transmettra les courriels des contacts.

Gouvernance

Le prochain copil sera organisé un peu plus tôt dans l'année, en mars 2019.

Le principe de réviser le document d'objectifs en 2020 est validé, le document aura plus de 10 ans. Ce sera l'occasion d'actualiser les données et de refaire des ateliers de discussions thématiques pour réorienter la gestion du site.

Après avoir remercié les participants, Monsieur le sous-préfet clos le comité de pilotage.

Le Sous-Préfet de Riom

Franck BOULANJON